

## **Les forces de présence françaises : des outils stratégiques majeurs adaptés à la situation internationale africaine**

**Général de division (2S) Michel Klein**, Chercheur associé

(2 janvier 2008)

Dans son discours aux Ambassadeurs le 27 août 2007, le président de la République disait :

*L'Afrique restera une priorité essentielle de notre politique étrangère et un axe central de la politique de coopération de l'Union européenne. L'Afrique n'est pas l'homme malade du monde d'aujourd'hui. L'Afrique n'a pas besoin de notre charité. ... L'Afrique a tout pour réussir dans la mondialisation et la France veut l'y aider...*

*Mais il ne peut y avoir de développement ni de prospérité sans sécurité. A cet égard aussi, l'Afrique progresse. Des nombreuses crises qui handicapaient le continent, certaines sont en voie de résorption, dans la région des Grands Lacs comme en Afrique de l'Ouest.*

Le rappel de cette priorité confirme, en particulier, l'importance du rôle des forces de présence françaises dans la prévention des conflits en Afrique. Cette politique de prévention repose depuis dix ans sur deux piliers : premièrement sur des actions de coopération militaire pour aider l'Union Africaine à la montée en puissance de leurs instruments de paix et sécurité et deuxièmement sur une politique de coopération de développement économique.

La stratégie militaire française, tout en conservant à la dissuasion son rôle fondamental, met l'accent sur la prévention pour être en mesure de répondre efficacement et rapidement aux situations de crise internationale, là où pourraient se trouver menacés des ressortissants français ou des intérêts stratégiques de la France. La prévention est la posture prioritaire des forces armées françaises ; reposant sur des

capacités de réaction immédiate, elle a, la plupart du temps, montré que c'est la façon la moins coûteuse de maintenir la paix et de faire respecter les droits de l'Homme.

L'histoire de ces trente dernières années nous a montré tout l'intérêt de ce dispositif, unique et envié, et surtout tellement utile dans ce monde si instable. L'activisme français sur le continent africain a été souvent critiqué, mais d'un point de vue strictement humain, on peut noter que les pays africains francophones ont connu des crises souvent moins sanglantes que les pays anglophones, lusophones ou encore hispanophones, sans oublier les anciennes colonies belges ou italiennes. La diplomatie française et la présence de forces françaises en Afrique ont bien permis de contenir les crises dans ces pays francophones. Ce dispositif a évolué suivant les contextes internationaux et les enjeux de notre Nation ou à la demande de certains pays africains ; l'été 2007 a vu une nouvelle étape de la restructuration de ces forces prépositionnées.

Facteur de stabilité, outil de solidarité et de formation des Africains, élément d'urgence et capacité d'accueil de renforts provenant de métropole, telles sont les grandes caractéristiques du dispositif actuel de ces forces de présence en Afrique. Après une présentation de ce nouveau dispositif, il est proposé de décrire ses grands enjeux tant pour la France que pour l'Europe.

### **A l'été 2007, un nouveau dispositif**

Trois grands principes ont guidé la réorganisation de ce nouveau dispositif des forces prépositionnées : une réponse adaptée à la future organisation militaire de l'Union Africaine, la vocation interarmées de toutes les opérations, un dimensionnement au plus juste.

#### ➤ *Une réponse adaptée à la future organisation de l'Union Africaine*

Née en 1999, l'Union Africaine (UA) se substituant à l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) en 2002 a voulu identifier la paix et la sécurité du continent africain comme une des conditions préalables à son développement économique. Cette priorité est largement décrite dans l'acte constitutif de l'UA<sup>1</sup> et dans les documents relatifs au NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique). Dans une démarche plus allante que celle de l'OUA, l'Union Africaine veut valoriser le volet « gestion des crises » et ne s'interdit pas d'intervenir dans un État membre si celui-ci commet des crimes de guerre, des génocides, des crimes contre l'humanité.

---

<sup>1</sup> Les chefs d'État africains sont « conscients du fait que le fléau des conflits en Afrique constitue un obstacle majeur au développement socio-économique du continent, et de la nécessité de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité, comme conditions préalables à la mise en œuvre de notre agenda dans le domaine du développement et de l'intégration ».

Non prévu initialement dans son acte constitutif, l'UA a créé, en 2002, le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) ; cette décision a été ratifiée en décembre 2003 par la majorité requise de ses États Membres. Son rôle revêt une grande importance, car l'Union Africaine veut jouer un rôle incontournable pour la prévention et la gestion des conflits sur le continent africain. Les objectifs du CPS sont à terme (2010) de mettre en place dans chaque région des forces africaines en attente (FAA), forces d'intervention qui devront être en mesure de s'interposer ou de maintenir la paix dans des zones en conflit ; il est aussi prévu de créer un système d'alerte pour prévenir ces conflits ainsi que d'instaurer un comité des « sages » qui conseillera et surveillera le Conseil de Paix et de Sécurité. Il avait été créé, en 1993, un organisme de prévention et de gestion des crises au sein de l'OUA, mais on ne peut dire que cet outil ait donné satisfaction et qu'il ait été efficace durant toutes ces années au cours desquelles l'Afrique a connu les pires malheurs : génocides, conflits interethniques, luttes de pouvoir...

Le concept de ces forces en attente est prometteur, il a été déjà mis en application par la CEDEAO et se trouve au niveau expérimental à l'Est pour la mission d'interposition au Darfour et au centre de l'Afrique pour la stabilité de la République Centrafricaine. Ces forces d'intervention aux capacités aujourd'hui limitées, pourront donner à l'Union Africaine des possibilités de mener des opérations de soutien de la paix (Chapitre VI des Nations Unies), voire d'imposition de la paix (Chapitre VII).

Avec cette réforme du dispositif de ses forces de présence en Afrique, la France a voulu donner une autre image de son partenariat. Depuis déjà des années, elle ne veut plus qu'on la considère comme le « gendarme de l'Afrique » ; elle veut que son dispositif favorise l'appropriation par les Africains de la gestion des crises sur leur continent. L'implication de notre Nation en Afrique est claire : intervention dans un cadre de légitimité internationale, intervention dans le respect de la souveraineté du pays en crise, intervention en appui des actions des organisations africaines.

Ainsi, afin d'améliorer le dialogue, d'optimiser les actions de formation et de mieux prévenir les crises, la réorganisation du dispositif s'appuie sur quatre bases françaises implantées à proximité des états-majors de ces forces en attente : Dakar pour la CEDEAO, Libreville pour la CEEAC, Djibouti pour l'IGAD et ... la Réunion pour la SADC<sup>2</sup>. Ces bases françaises doivent contribuer à la montée en puissance des outils de défense et de sécurité de l'UA et vont accroître leurs actions de coopération : le projet RECAMP (REnforcement des Capacités Africaines de Maintien de la Paix) participe à cette dynamique au profit des forces africaines en attente.

---

<sup>2</sup> CEDEAO : Communauté Économique des États d'Afrique Occidentale ; CEMAC : Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale ; IGAD : *InterGovernmental Authority on Development* ; SADC : *Southern African Development Community*.

A l'instar du programme ACRI devenu en 2004 ACOTA<sup>3</sup> des Américains et BPST<sup>4</sup> des Britanniques, la France a lancé, voilà bientôt dix ans, ce projet RECAMP qui, associant d'autres pays européens et même maintenant l'Union Européenne, a formé de nombreux cadres et unités africains.

➤ *Une réponse interarmées*

En Afrique, toutes les forces françaises sont maintenant insérées dans un dispositif interarmées ; la répartition des commandements a évolué pour tenir compte de la nature de la menace (ou problématique) majeure dans la zone ; ainsi, celui des forces armées stationnées à Dakar est passé d'une autorité de la Marine à un général de l'armée de Terre en vue de valoriser la coopération avec les forces en attente de CEDEAO, il en sera de même cet été à Libreville où un général de l'armée de Terre sera le correspondant de la brigade en attente de la CEMAC.

➤ *Un dimensionnement au plus juste*

Avant la professionnalisation des armées, le dispositif des forces de présence comptait en 1997 plus de 8 000 hommes en Afrique, sans compter le nombre de soldats maintenant la paix sur ce continent à cette période. Outre la réduction du nombre d'hommes (de l'ordre de 2 500), le dispositif a aussi vu évoluer ses structures. Dans les années 1990, la France était très présente en République Centrafricaine, avec plus de 1 500 hommes ; à la demande du gouvernement de RCA, le dispositif a été supprimé. Toutefois, quelques années plus tard, la France a accepté d'apporter, en RCA, une aide à la force africaine de maintien de la paix de la CEMAC, en mettant en place un petit détachement d'intervention soutenu logistiquement par la base du Gabon – les effectifs de ce détachement fluctuent depuis quelques années entre 150 et 400 hommes -. Il y a dix ans, la majorité des cadres et soldats des forces prépositionnées venait en Afrique pour des séjours de deux ans avec famille. Actuellement, du moins pour l'armée de Terre, tous les régiments ou bataillons installés en Afrique ou Outre-mer sont constitués de quelques entités permanentes et d'un grand nombre de modules tournants venant de métropole.

➤ *Forces de présence : 5 170 h sur quatre bases interarmées – Dakar, Libreville, Djibouti, Abidjan –*

- Le stationnement des **Forces Françaises interarmées du Cap Vert** et de la Mission de Coopération Militaire et de Défense est régi par des accords de coopération datant de l'indépendance du Sénégal

---

<sup>3</sup> ACRI : *African Crisis Response Initiative* ; ACOTA : *African Contingency Operations Training and Assistance*. Programmes de formation des troupes africaines ayant bénéficié au Bénin, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Mali, Sénégal, Ouganda – pays choisis par les Américains –.

<sup>4</sup> BPST : *British Peace Support Team* : composante militaire de l'initiative interministérielle – *African Conflict Prevention Pool* (ACPP) – activités très ciblées sur des pays anglophones Afrique du Sud, Ghana, Kenya, Sierra Leone

et étudiés à nouveau en 1974. D'un volume de plus d'un millier de personnes, elles sont composées, outre d'un état-major interarmées récemment créé, d'un détachement aérien conséquent de plus de 250 hommes, et d'une base Marine de plus de cent personnes ainsi que d'un bataillon de l'armée de Terre. Le 23<sup>ème</sup> Bataillon d'Infanterie de Marine comprend 140 permanents (pouvant venir avec famille) et 400 hommes provenant de modules tournants (compagnie d'infanterie, pelotons blindés, logisticiens...) pour quatre mois. Une trentaine de cadres assure la coopération auprès des forces sénégalaises et des écoles de formation.

- D'un volume plus réduit, les **Troupes Françaises du Gabon** ont aussi été mises en place à la suite des accords de défense et d'assistance militaire technique datant de 1960. Commandés par un état-major interarmées, les 850 hommes proviennent du 6<sup>ème</sup> Bataillon d'Infanterie de Marine (550 h dont 160 permanents), d'un détachement de l'ALAT, d'une petite base aérienne ainsi que d'une composante logistique interarmées importante. Tous les quatre mois, deux compagnies d'infanterie de la 11<sup>ème</sup> Brigade Parachutiste constituent les modules tournants de ce bataillon. Ces unités sont la réserve d'intervention d'urgence pour la partie ouest de l'Afrique. Une vingtaine de cadres assure les missions de coopération, en particulier une aide à la formation des officiers d'état-major.
- S'inscrivant dans le cadre des accords de défense passés entre la France et la république de Djibouti, la présence des **Forces Françaises de Djibouti** se révèle stratégiquement majeure dans cette région du monde à l'instabilité chronique. Les deux régiments de Djibouti (5<sup>ème</sup> Régiment interarmes d'Outre-mer et la 13<sup>ème</sup> Demi-brigade de la Légion Étrangère) ont dû intervenir à de nombreuses reprises sur le territoire de la République de Djibouti, ainsi que dans la Corne de l'Afrique et même en Asie du Sud-Est lors du Tsunami. Les entités de l'armée de l'Air française (plus de 800 hommes) assurent quant à elles la surveillance de l'espace aérien djiboutien. Bien qu'elle ait réduit de plus d'un quart ses effectifs (réduction essentiellement de la composante terrestre), la base interarmées de Djibouti comprend 2 800 hommes et fonctionne pour les unités de l'armée de Terre avec un noyau permanent (plus de 650) et un nombre conséquent d'unités tournantes (1 100). La Marine est aussi présente avec un nombre conséquent de marins à terre (plus de 150 h) ; le port de Djibouti est aussi un port d'attache préférentiel pour l'amiral responsable de l'océan Indien.
- Les **Troupes Françaises de Côte d'Ivoire** (43<sup>ème</sup> Bataillon d'infanterie de Marine) appartiennent maintenant en totalité à la force Licorne (les permanents viennent sans famille pour un an, ce contrat est renouvelable une fois). La réduction du volume de la

force Licorne n'affecte pas pour l'instant le 43<sup>ème</sup> ; l'avenir de ce dernier dépendra de l'évolution de la crise ivoirienne et du désir des autorités locales de conserver une aide française permanente sur leur territoire. Le 43<sup>ème</sup> BIMA se trouve dans la même situation que les forces installées temporairement au Tchad depuis de nombreuses années ; en effet, les entités interarmées du Tchad (1 100 h) sont considérées comme étant en opération à Djaména et Habéché...

## **Enjeux stratégiques du dispositif des forces de présence en Afrique pour la France et l'Europe**

### ➤ *Enjeux sécuritaires*

Près de 90 000 ressortissants français travaillent en Afrique et probablement autant de binationaux ; leur sécurité repose essentiellement sur les armées françaises. En effet, des plans d'évacuation des ressortissants français sont mis à jour annuellement et parfois malheureusement joués lors de situations conflictuelles ; ces capacités d'exfiltration, que possèdent les armées françaises, « profitent » bien souvent aussi aux ressortissants occidentaux qui sont confrontés aux mêmes soucis de sécurité.

### ➤ *Enjeux de résolution des conflits sur ce continent*

Pendant de nombreuses années, la France a été le bras sécuritaire d'une grande partie de l'Afrique. Ces actions étaient fondées juridiquement sur des accords bilatéraux de défense et de coopération ; si l'application de ces accords ne pose aucun problème face à des agressions d'un pays voisin, elle est plus difficile lorsque le conflit était interne pour des raisons de succession au niveau du pouvoir politique<sup>5</sup>.

L'intervention des armées françaises en République de Côte d'Ivoire, à la demande du gouvernement ivoirien, s'est inscrite dans un nouveau cadre ; ainsi, après l'évacuation en urgence des ressortissants français et occidentaux de la zone des combats (Bouaké), la France a agi initialement en première ligne sous mandat des Nations Unies en contrôlant la zone de confiance, puis s'est très rapidement trouvée en soutien d'une force de l'Union Africaine puis d'une force d'interposition multinationale (ONUCI) ; la force de l'UA a été formée et équipée suivant les modalités du concept RECAMP. Il est certain que ces actions internationales et françaises ont évité que la violence s'exprime de façon encore plus dramatique et ne ressemble à l'escalade rwandaise ; de plus, la présence de la force Licorne a permis de stabiliser la région – Libéria, Sierra-Leone, Burkina-Fasso – et limiter les incursions de rebelles venant des pays voisins.

---

<sup>5</sup> De 1990 à 1999, il y a eu près de quarante conflits dus à des problèmes de succession et moins de dix pour des problèmes territoriaux. Rapport n° 5/2000 du GRIP : *UE et prévention des conflits* par F. Nkundabagenzi.

La nouvelle politique africaine de la France vise deux objectifs finaux : d'une part l'appropriation par les Africains eux-mêmes de cette gestion de crise et d'autre part l'implication de l'Union Européenne au soutien de l'Union Africaine dans ses actions de maintien de la paix.

Les deux interventions de l'UE en République de Côte d'Ivoire (Artémis en 2003 et EUFOR en 2006) ont bien illustré cette nouvelle politique ; agissant en tant que nation-cadre au niveau stratégique et opératif pour l'opération Artémis et uniquement au niveau opératif pour l'EUFOR, la France a montré sa réactivité face à l'urgence de la situation à Bunia, sa capacité à fédérer les énergies européennes, ses compétences opérationnelles et humaines pour s'imposer dans ces régions soumises à des forts affrontements interethniques et pour fournir les conditions environnementales favorables à des élections présidentielles. L'opération EUFOR s'est appuyée sur la base française du Gabon et sur les forces prépositionnées du 6<sup>ème</sup> BIMa. En outre, les Armées françaises ont pu, lors de ces deux opérations, diffuser leurs expertises vers leurs partenaires européens, en particulier allemands.

➤ *Appropriation du concept RECAMP (Renforcement des Capacités Africaines de Maintien de la Paix) par l'Union Européenne*

Ayant pris acte de l'évolution du continent africain – volonté d'appropriation de la gestion des crises par les Africains, nouveaux acteurs dynamiques en Afrique (Américains et Chinois) – ainsi que de l'image brouillée laissée par la France lors des opérations au Rwanda la France a revu en 1996-97 son dispositif de forces prépositionnées (cf. paragraphe traité supra), a révisé sa politique de coopération qui s'est élargie à l'ensemble de l'Afrique sans délaissier pour autant les pays francophones.

En 1997, les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France identifient, en liaison avec les Nations Unies et l'OUA, le besoin de coordonner leurs actions de coopération en Afrique pour être plus efficace et moins redondant ; ce fut l'initiative P3. Dans la même dynamique que la démarche américaine ACOTA et celle des Britanniques BPST, les Français ont présenté en 1998 au sommet franco-africain de Paris le concept RECAMP, fortement marqué par le multilatéralisme et une grande ouverture à d'autres partenaires.

Ce concept RECAMP consiste à soutenir des actions de formation de cadres et d'unités en vue d'opérations de maintien de la paix, à organiser des exercices au profit de ces unités africaines formées et entraînées, et enfin à fournir équipements et matériels aux forces africaines qui seraient réellement engagées pour une opération de maintien de la paix sur le continent africain. Ce concept se trouve être un élément clé de la montée en puissance des Forces Africaines en Attente et des cadres de niveau politique et militaire pouvant être en charge de la gestion de crises.

Sur un cycle de deux ans, le concept RECAMP a pour objectif d'entraîner successivement les forces armées appartenant aux cinq organisations sous-régionales ; un pays africain accueille les différentes entités lors d'un exercice : depuis 1998, cinq cycles RECAMP se sont déroulés dans trois sous-régions et impliquant un nombre important de pays africains volontaires et de pays non africains – européens et américains –<sup>6</sup>. Lors du dernier cycle 2004-2006 qui s'est terminé par un exercice au Cameroun, l'Union européenne et l'Union Africaine ont été invités à participer et la dimension politico-militaire de la gestion des crises a été prise en compte en impliquant les militaires et civils présents dans l'organisation de la CEMAC sous-région concernée ; la participation des organismes comme UNICEF, UNHCR, des ONG ... a pu apporter tout le réalisme souhaitable à ces types d'exercice de maintien de la paix.

Ainsi après presque dix ans d'activités, le projet RECAMP a concerné plus des deux tiers des pays africains et a permis aux forces africaines d'intervenir lors d'opérations de maintien de la paix comme la MONUC (en République Démocratique du Congo) en équipant et soutenant les unités sénégalaises et marocaines, comme la force d'interposition de l'UA en République de Côte d'Ivoire en soutenant les unités du Bénin, Ghana, Niger, Sénégal, Togo.... Les matériels – véhicules, armements légers, transmissions, équipements et habillements divers – sont stockés dans des dépôts dans les trois bases (Dakar, Libreville et Djibouti) sous contrôle des forces françaises.

En avril 2004, devant le peu de réactions de la communauté internationale, l'UA a mis sur pied la force africaine AMIS (*African Mission In Sudan*) pour surveiller le cessez-le-feu au Darfour ; face à une situation complexe et une zone d'accès peu aisée, cette force a connu de nombreuses difficultés opérationnelles et logistiques. L'Union Africaine a montré sa volonté de régler les problèmes de son continent, mais la montée en puissance des organisations sous-régionales et des forces n'est pas terminée ; il faudra encore prévoir de nombreux RECAMP pour atteindre la maturité souhaitée.

Dans leur sous-région d'affectation, les unités prépositionnées françaises constituent des éléments majeurs de la montée en puissance de ces Forces Africaines en Attente (FAA) en participant à des exercices communs lors du cycle RECAMP (et même en dehors en s'entraînant lors d'exercices réguliers entre les unités françaises prépositionnées et les forces africaines locales) ; ce concept a montré toute son efficacité et doit maintenant voir l'Union européenne se l'approprier.

---

<sup>6</sup> RECAMP 1 en 1998 avec la CEDEAO a concerné 4 pays africains (et 4 non africains), RECAMP 2 en 2000 avec la CEMAC 8 pays africains (et 8 pays non africains), RECAMP 3 en 2002 avec la SADC 16 pays africains (et 12 non africains), RECAMP 4 en 2004 avec la CEDEAO 12 pays africains (et 13 non africains et 8 pays observateurs).



En effet, sur proposition française, les Européens ont été invités à participer à ce projet de formation des forces africaines ; près de dix pays<sup>7</sup> ont répondu favorablement et se sont impliqués dans le processus de formation ou ont été observateurs. L'étape suivante est « l'europanisation » du concept RECAMP, ce qui permettra de concrétiser les bonnes intentions de l'Union européenne exprimées dans sa stratégie pour l'Afrique adoptée en décembre 2005 et rappelée lors du sommet de Lisbonne entre les pays de l'UA et de l'UE ; la France apportera alors son expertise et ses infrastructures à l'Europe (dans une démarche similaire à celle de la conquête de l'espace où la France a été le pays moteur tant par ses investissements pour maîtriser ces technologies que par ses réalisations (lanceurs et satellites).

Pour les premiers exercices et processus de formation conduits dans le cadre de l'EURO-RECAMP, la France sera Nation-cadre ; elle devra diffuser son savoir aux pays membres de l'UE et assurer l'interface entre les pays de la sous-région africaine concernée par cet exercice et les pays européens.

Participant aussi à la montée en puissance des organisations militaires des pays africains, la France a maintenu une coopération militaire bilatérale ciblée sur des missions de conseil auprès des autorités en charge de sécurité et de défense à différents niveaux (de l'État aux unités). Ainsi près de 300 militaires coopérants mutés pour deux ans mettent à la disposition de certains pays africains leurs expertises. Les forces de présence fournissent souvent des hommes et des moyens pour concrétiser ces actions de coopération ; par exemple, les cadres parachutistes du 6<sup>ème</sup> BIMa, stationnés au Gabon, forment, dans le cadre d'accords bilatéraux, les unités parachutistes de certains pays voisins du Gabon.

➤ *Mise en place d'Écoles Nationales à Vocation Régionale (ENVR)*

Outre la formation et l'entraînement des cadres et des unités du projet RECAMP qui a l'inconvénient de ne concerner qu'une seule sous-région par cycle de deux ans, la France a mis en place et fait fonctionner sur le continent africain des écoles de formation de cadres, écoles appelées Écoles Nationales à Vocation Régionale. Ces écoles ont un grand succès et viennent en complément des stages offerts aux militaires africains dans les écoles de formation françaises. Ainsi en moins de dix ans, plus de 12 000 cadres ont été formés en Afrique par des cadres français et africains, et aussi plus de 8 000 cadres africains dans les écoles de l'armée de Terre et de la Gendarmerie en France. Ces écoles appartiennent au pays qui les accueille et sont soutenues par les armées françaises ; les stagiaires proviennent du pays hôte bien sûr et des autres pays africains.

---

<sup>7</sup> Pays participants à RECAMP aux côtés de la France par ordre d'assiduité : Grande-Bretagne, Belgique, Italie, Espagne, Pays Bas, Portugal, Allemagne, Danemark...

La formation touche tous les niveaux et toutes les spécialités – du sous-officier (école de déminage au Bénin) à l'officier d'état-major (école d'état-major de Libreville) en passant par la formation initiale de l'officier (école de formation des officiers d'infanterie de Thiès –Sénégal) –. Suite aux événements de Côte d'Ivoire, la nouvelle École de Maintien de la Paix a été transférée à Koulikoro au Mali ; elle accueille des stagiaires officiers de toute l'Afrique et dispense un enseignement axé sur le droit international humanitaire, sur les relations internationales, sur les objectifs et modes d'action de tous les acteurs de ces opérations de maintien de la paix, sans oublier le volet « gestion des médias ». Après deux ans de fonctionnement, plus de 600 officiers de 39 nationalités avaient pu suivre les stages d'observateurs, ou les stages dédiés aux officiers servant dans des postes de commandement de bataillons ou de brigade.

Pour être encore plus performantes, il faudrait que des stagiaires français – et plus tard européens – viennent suivre le cursus de ces écoles spécialisées (école d'état-major, école de la paix). Cet investissement humain (grade de capitaine) est rentable quelques années plus tard lorsque ces officiers français et africains se trouvent dans des situations de commandement plus importantes.

*Enjeux d'influence et humains* : La stratégie de la Chine qui cherche une mainmise sur les ressources énergétiques et minières de certains pays, les objectifs stratégiques américains sur ce continent depuis la création d'un commandement spécifique – *Africom*<sup>8</sup> – montrent, si c'était nécessaire l'importance de l'Afrique pour le XXI<sup>ème</sup> siècle.

Voulant donner à l'Afrique tous les atouts pour le développement de ce continent, l'UE et l'UA viennent de signer un partenariat stratégique qui, voulant s'attaquer aux causes profondes des migrations et des flux des réfugiés a pour objectif de renforcer la paix et la sécurité dans ces pays, de réaliser des progrès en matière d'éducation, d'accroître les développements économique et social en créant des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, en améliorant les dispositifs de santé publique...

La connaissance mutuelle entre les populations est un enjeu humain majeur pour adapter la réponse européenne aux problèmes africains ; ces bases de forces de présence représentent un atout pour la France, car les forces françaises ayant toutes une expérience africaine sont particulièrement aptes à aider l'Union Africaine à gérer ses conflits internes<sup>9</sup>.

---

<sup>8</sup> Ce commandement qui ne trouve pas de site de stationnement sur le continent est toujours en *stand by* en Allemagne.

<sup>9</sup> Même si le conflit ivoirien n'est pas terminé, on peut seulement noter que, après cinq ans de gestion de crise, les antagonismes s'apaisent et les élections vont probablement avoir lieu au printemps 2008.

## Conclusions

Terre de conflits aux causes multiples (facteurs ethniques, religieux, politiques, économiques, militaires) depuis de nombreuses décennies, l'Afrique veut présenter au monde un autre visage. Cependant, l'Union Africaine reconnaît volontiers que le chemin est encore long pour trouver sur ce continent une paix durable – près de la moitié des pays africains sub-sahéliens connaissait en 2006 une crise politique ou un conflit interethnique. De même, le parcours pour acquérir des capacités africaines autonomes tant pour la prévention des crises que pour l'intervention est parsemé d'embûches – financières, structurelles, opérationnelles –. Compte tenu des enjeux stratégiques que représente l'Afrique, les Forces Prépositionnées demeurent un atout extraordinaire pour notre pays, atout que la France pourrait à terme partager avec l'Union Européenne en créant des bases de Forces Européennes en Afrique dans le cadre d'accord UE/UA ; l'objectif n'étant pas de les substituer aux Forces Africaines en Attente, mais de former ces dernières, de les soutenir pour éviter toute escalade de la crise et pour assurer une logistique efficiente. Il convient de convaincre tous les pays européens à la mise en place d'un partenariat similaire à ce que la France a élaboré depuis des années. De surcroît, l'Union Africaine veut se doter d'une capacité de prévention des crises ; ainsi il est prévu dans ce partenariat stratégique que l'Union Européenne qui veut se doter d'une telle capacité avec GMES (*Global Monitoring for Environment and Security*) puisse fournir à la structure idoine de l'UA (présidence, conseil des sages, conseil de paix et de sécurité...) de manière régulière un point de situation sur le continent africain en matière de suivi des conditions climatiques, des ressources en eau, des récoltes ... et même des crises potentielles.

Dans un article paru dans la revue *Défense Nationale*<sup>10</sup>, le général Bonningues comparait l'Afrique à un voisin de palier. Ayant hérité d'un passé que l'on ne peut renier, la France n'est pas restée insensible face aux drames humains qui se jouaient lors de ces conflits complexes et difficiles à maîtriser. En tant que voisin de palier, la France et mieux l'Europe doit agir en conséquence :

- quand celui-ci est agressé, on lui porte assistance et on appelle les secours et les forces de l'ordre ;
- quand celui-ci sonne à la porte parce qu'il manque de quelques besoins vitaux, le partage est naturel ;
- quand celui-ci connaît des problèmes humains, on fait tout pour l'aider à surmonter cette mauvaise passe.

L'intérêt de la France et de l'Europe reste de promouvoir la stabilité de ce continent africain, un développement économique important et mieux ciblé au sud de la Méditerranée. Les Forces prépositionnées sont un

---

<sup>10</sup> Revue *Défense nationale* de janvier 2007 : article intitulé « Une spirale vertueuse pour l'Afrique ».

excellent instrument pour encore quelques années pour aider l'Union Africaine à réaliser ses objectifs de développement décrits dans le NEPAD. Comme le dit fort bien dans sa conclusion, le rapport de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du sénat<sup>11</sup> : « *Pour contribuer à la stabilité du continent, en l'absence de toute alternative crédible dans l'immédiat, la France devra être encore présente sur les théâtres africains pour quelques temps encore. Un désengagement complet serait désastreux. Le vide laissé ne manquerait pas d'être comblé par d'autres, peut-être moins disposés à une approche multilatérale et, surtout, le relais par les acteurs locaux est loin d'être prêt.* »

Avec sa réorganisation des forces de présence françaises en appui du concept de RECAMP qui donne satisfaction à tout le monde, la France ne doit pas se désengager au moment où des grandes puissances comme la Chine et les États-Unis portent de plus en plus d'intérêt à ce continent – pour des raisons certainement plus économiques qu'humaines –. Certes, notre stature internationale a pendant longtemps reposé sur notre influence sur les pays africains, mais, suite à l'évolution de notre politique africaine ciblée maintenant sur le multilatéralisme, ces liens privilégiés sont une chance pour la stabilité du continent africain dans le cadre d'un RECAMP européen, pour l'appropriation par les Africains de leur destin et pour un développement économique plus performant avec l'aide de l'Union européenne – le continent africain est un enjeu majeur pour l'Europe –.

Le partenariat, signé entre l'Union européenne et l'Union Africaine en décembre 2007 à Lisbonne, a pour objectif premier de renforcer la paix et la sécurité sur les deux continents ; l'Europe s'engage à rendre pleinement opérationnelle l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité en assurant la montée en puissance des forces africaines en attente dans le cadre de l'EURO-RECAMP et à assurer le financement prévisible des opérations de soutien de la paix conduites par l'Afrique. Il est certain que le dispositif français en Afrique aidera l'Europe à tenir ses engagements.

*Les opinions exprimées ici n'engagent que la responsabilité de leur auteur.*

---

<sup>11</sup> Rapport d'information sur la gestion des crises en Afrique subsaharienne du 3 juillet 2006.